

ÉDITO



Faire du développement économique, le fer de lance des Vallées du Clain, voilà le défi que nous nous sommes fixés au sein du conseil Communautaire.

Avec un développement économique dynamique et attractif, et au moment où les fusions de Communautés de communes reprennent, nous maintiendrons notre temps d'avance sur le Département.

Vous retrouverez dans cette huitième lettre d'informations les axes de travail de la commission Développement économique et découvrirez la nouvelle identité graphique des Vallées du Clain. L'animation du territoire n'est pas en reste... et je vous invite à venir nombreux à Aslonnes du 29 avril au 1^{er} mai pour la 6^{ème} édition des Folies qui promet d'être haute en couleurs et en surprises ! Bonne lecture à tous !

Le Président, Gilbert Beaujaneau.

Un bel équipement dédié à la santé !

C'est en présence d'Elisabeth Morin-Chartier - questeur-députée Européenne, Catherine Coutelle - Députée, Alain Fouché - sénateur, Bruno Belin - Président du Conseil départemental, Rose-Marie Bertaud - conseillère Départementale, que Gilbert Beaujaneau - Président de la Communauté de communes des Vallées du Clain, conseiller Départemental et les conseillers communautaires ont inauguré, aux côtés de Xavier Héroult - Président de l'association SYNERGIE et des professionnels de santé la Maison de Santé Pluridisciplinaire basée à Vivonne. Aujourd'hui la maison de santé regroupe 5 médecins généralistes, 4 infirmières, 1 sage-femme, 1 psychologue clinicienne, 2 orthophonistes, 1 diététicienne, 1 pédicure-podologue et 1 dentiste pour une moyenne de 1 000 consultations par semaine.



TPE Action Climat !

Dispositif d'aides aux entreprises



Vous êtes chef d'entreprise et vous souhaitez réaliser des investissements permettant d'économiser de l'énergie, de réduire les ressources nécessaires à votre activité, de recycler des matériaux, d'utiliser des énergies renouvelables, de mieux gérer vos déchets ou vous exercez une activité dans le domaine de l'environnement. Ce dispositif peut vous concerner !

ENTREPRISES ÉLIGIBLES

Entreprises non agricole de moins de 10 salariés, inscrites au Répertoire des Métiers et/ou au Registre du Commerce et des Sociétés et ayant un chiffre d'affaires inférieur à 900 000 euros HT. Le siège social de l'entreprise doit être situé sur le Pays des Six Vallées (territoires de la Communauté de communes des Vallées du Clain, du Pays Mélusin et Vouglaisien).

MONTANT D'AIDES POSSIBLE. Jusqu'à 30% des dépenses éligibles en fonction des différents dispositifs d'aides après validation par le comité de sélection (avec un maximum de 15 000 euros).

CALENDRIER. La date limite de réception des dossiers est le 15 juin 2016.

COMMENT RÉPONDRE À L'APPEL À PROJETS ET FAIRE SA DEMANDE D'AIDE ?

Contactez les services administratifs du Pays des Six Vallées au 05 49 57 09 74 ou par mail : economie@pays6vallees.com. Plus d'informations sur le site internet du pays sur www.pays6vallees.com/spip.php?article370 (dossier de demande et règlement complet).



ZAE communautaires

Dans le cadre de sa stratégie de développement économique, la Communauté de communes des Vallées du Clain s'est vu transférer la gestion de la ZAE* Val de Bocq (commune de Roches Prémaries-Andillé). Ainsi, au 1^{er} janvier la Communauté de communes comptait quatre ZAE communautaires réparties sur l'ensemble du territoire.



Parallèlement à la gestion de cette nouvelle zone, la Communauté de communes poursuit le développement des zones de Maupet et Anthyllis. Ainsi, la Communauté de communes des Vallées du Clain va aménager une nouvelle extension de 4 hectares sur la Zone d'Activités Anthyllis (commune de Fleuré). L'opération devrait démarrer dans le courant du mois de mars pour un achèvement prévu au 1^{er} juin 2016. Cette extension permettra notamment la création du nouveau siège social de l'entreprise de transports JAMMET. Les terrains viabilisés (10 lots au total) seront proposés à la vente. En plus de cette nouvelle extension des terrains viabilisés sont toujours disponibles à la vente au sein de la ZAE de Maupet à Vivonne.

* ZAE : Zone d'Activités Économiques

Votre contact au service Développement économique :
Camille Poupard - 05 49 89 03 60
economie@valleesduclain.fr

Création de l'association « Entreprendre en Clain »

Suite aux sollicitations des entreprises du territoire des Vallées du Clain, l'association « Entreprendre en Clain » a vu le jour lors d'une soirée de lancement le 25 janvier dernier. L'association s'est d'ores et déjà mise au travail et des commissions se sont créées pour travailler autour de sujets comme la signalétique des entreprises sur le territoire, le traitement des déchets ou encore le développement des réseaux informatiques.

Si vous souhaitez, en tant qu'entreprise, adhérer à l'association et participer aux travaux et aux manifestations qu'elle organise vous pouvez contacter le Président de l'association : Jean-François ROOS (entreprise Saveurs et créations - Fleuré) : 06 73 49 68 53.



Les Vallées du Clain se démarquent !

Au printemps dernier, la commission communication s'est engagée dans un travail sur la communication des Vallées du Clain. En effet, avec la rédaction du projet de territoire et le remaniement des territoires en application de la loi NOTRe, il semblait primordial de marquer le positionnement de la Communauté de communes au niveau départemental.

Avec l'aide de Céline Chauvel - consultante en communication, les élus communautaires ont décidé d'associer aux Vallées du Clain une accroche forte marquant l'ambition communautaire pour les années à venir et faire des Vallées du Clain une marque.

Deux panels distincts ont été constitués : un panel interne aux Vallées du Clain avec des représentants élus et des agents communautaires; et un panel externe composé de représentants de la société civile (associations, chefs d'entreprises, jeunes, personnes retraités, jeunes foyers...)

Lors du Conseil communautaire de décembre, les élus ont opté pour la base-line « un temps d'avance » comme nouvelle identité du territoire. Avec un temps d'avance la Communauté de communes s'engage dans les actions de son projet de territoire à se positionner autour de la notion de RSE à savoir : Résidentiel (notion de proximité), Solidarité et Expérimental. Premier élément marquant de l'identité du territoire, le logo a été revu et l'accroche lui a été apposée. La commission communication définit maintenant un plan de communication afin d'affirmer cette nouvelle identité le plus efficacement possible !



Un temps d'avance pour le logo !

Changement de la typographie par une police plus légère et plus fluide, sans empâtement, rendant le logotype plus léger et moderne, sans toutefois modifier son apparence.

Le choix d'une teinte monochrome et élégante de l'appellation Vallées du Clain permet une lecture plus limpide tout en évitant un éclatement du logo dû à une multitude de couleurs.

Un nouveau pétale courbe signe le logo pour dynamiser l'ensemble tout en soulignant l'accroche.

Les nouvelles Folies des Vallées du Clain!

C'est avec la C^{ie} nantaise Cirkatomik, que la commission culture a décidé de travailler sur cette 6^{ème} édition qui sera entièrement dédiée à un habitant d'Aslonnes décédé en janvier 2015 à l'âge de 92 ans. Hommage à Augustin Barbullée, inventeur de génie et artiste méconnu qui a laissé derrière lui une collection importante d'œuvres d'art et d'objets insolites.

La compagnie a embarqué quelques habitants des Vallées du Clain dans leur univers de création et de détournement d'objets afin de redonner vie aux œuvres de Barbullée. Autour de différentes troupes de théâtre amateur locales, quelques enfants de l'IME de Vivonne et des résidents du Centre de vie de l'ESAT de Smarves sont venus créer des objets à utilités improbables avec un réel souci de l'esthétisme ! Ces créations seront présentées lors de la grande soirée dédiée à Augustin Barbullée le 29 avril... certaines seront même vendues aux enchères en fin de soirée. Après une inauguration officielle de la grande soirée Augustin Barbullée, les enfants ouvriront la soirée cabaret, chère au regretté Barbullée, en présentant leur théâtre d'ombres musical

qu'ils auront entièrement réalisé puis place aux acteurs locaux pour le cabaret.

Toujours selon le même principe, le jeu de l'oie géant a été entièrement conçu lors d'ateliers participatifs ! Ce grand jeu sera installé devant la salle des fêtes d'Aslonnes. Chaque case sera représentée par une palette et sur chacune de ces palettes, les équipes auront à relever toutes sortes de défis.



Puis place à la musique, en soirée, l'EMIL proposera son steel band les « Mil'Pans » et d'autres surprises lors d'un apéro concert.



Les infos du net !

Retrouvez l'agenda des manifestations sur :

www.valleesduclain.fr



LA RANDONNÉE



Nouveauté 2016
initiation et découverte de la marche nordique !

Enfin pour clore ce week-end d'animations et rendre un dernier hommage à Augustin Barbullée, une randonnée sera proposée le dimanche 1^{er} mai avec des gourmandises à déguster le long du parcours. Les animations offertes raviront cette année encore les plus jeunes (4 - 12 ans) pendant la randonnée des parents.

Les cavaliers sont toujours les bienvenus à ce rendez-vous !

À ne pas manquer !

ASLONNES 29 AVRIL > 1^{ER} MAI 2016

➔ Vendredi 29 avril

19h30 : soirée hommage à Augustin Barbullée
Grande inauguration et découverte des œuvres de Barbullée
Spectacles enfants & soirée cabaret
Tarif adulte : 5 €

➔ Samedi 30 avril

14h30 : jeu de l'oie géant
Inscription et accueil du public.
5 équipes d'un maximum de 4 personnes par départ.
Dernier départ à 18h30.
Inscription obligatoire (gratuit).
19h30 : apéro concert



➔ Dimanche 1^{er} mai

8h30 : randonnée communautaire (gratuit).
Accueil des participants et petit-déjeuner. Départ à 9h.
P'tite anim' pour les 4-8 ans (sur inscription)
P'tite Rando pédestre pour les 9-14 ans (sur inscription)

Ce projet a le soutien du Département et de la Région



Base aquatique de Nieuil-L'Espoir

OUVERTURE SAMEDI 28 MAI

HORAIRES D'OUVERTURE 2016

Du 28 mai au 3 juillet

Tous les soirs de la semaine de 17h à 19h30
Le mercredi de 14h à 19h30
Le week-end de 10h à 12h30 et de 14h à 19h30

Du 4 juillet au 31 août

Lundi et vendredi de 14h à 19h30
Mardi, mercredi, jeudi et le week-end 10h à 12h30 et de 14h à 19h30

Accueil des groupes associatifs (sur réservation)

Du mardi au jeudi de 10h à 12h30
Du lundi au vendredi de 14h à 15h30

Leçons de natation

Se renseigner uniquement pendant les heures d'ouverture de la base aquatique auprès des maîtres nageurs.

NOCTURNE

Ouverture exceptionnelle samedi 2 juillet jusqu'à 22h.

Tarif : 1,10 € pour toute entrée après 18 h.
Possibilité de pique-niquer dans l'espace en herbe

Renseignements

- **Communauté de communes des Vallées du Clain**
25, Route de Nieuil - 86340 LA VILLEDIEU-DU-CLAIN
05 49 89 02 89
- **Base aquatique** pendant les heures d'ouverture :
05 49 42 26 80 (du 28 mai au 31 août 2016).

PARCOURS PÉDAGOGIQUE

Attendant à la piscine, dans la partie basse du Miosson et en accès libre, la zone humide aménagée à l'initiative de la commune de Nieuil-L'Espoir offre un parcours pédagogique de découverte de la faune et de la flore locale autour d'un étang de 7 000 m² et d'un espace de jeux pour les enfants.



C'est ma planète !...



Compostage individuel

Nous avons rencontré Sabine, habitante de la Villedieu-du-Clain qui nous a accueilli dans son jardin pour parler compostage.

Qu'est-ce qui vous a motivé à installer un composteur dans votre jardin ?

J'ai des poules mais je ne peux pas leur donner tous mes déchets biodégradables et il n'était pas question pour moi de mettre ces déchets restants dans ma poubelle de maison. J'ai obtenu mon composteur, gratuitement, auprès de la Communauté de communes et je l'ai installé à proximité de ma maison, un peu à l'ombre contre des arbustes. Il fallait que ce soit pratique pour pouvoir y accéder en toute saison !

Quels déchets y jetez-vous ?

C'est très varié ! Il y a les déchets qui viennent de la cuisine comme les épluchures de fruits et de légumes, les peaux d'agrumes, les coquilles d'œufs, le marc de café et les sachets de thé. J'y ajoute aussi les feuilles de papier essuie tout. On y pense rarement, alors que ça se dégrade très bien et ça fait toujours ça de moins dans la poubelle ! J'y mets aussi des déchets du jardin : un peu d'herbe de tonte, des feuilles mortes, des fleurs fanées et des mauvaises herbes, mais attention il ne

faut pas qu'elles soient montées en graine. Au final c'est une affaire de dosage : je mets un peu de tout en évitant de déposer de grosses quantités d'un même déchet.

Quelles sont vos astuces pour obtenir un « bon » compost ?

Du temps ! Il me faut au moins un an pour obtenir un compost bien dégradé où je ne distingue plus les déchets d'origine. Pour qu'il se décompose bien, je le brasse de temps en temps, avec une fourche, ça apporte un peu d'air et permet de mieux répartir les déchets, car certains sont plus humides que d'autres. Je fais attention à laisser le couvercle du composteur fermé pour éviter qu'il sèche trop ou au contraire soit gorgé d'eau quand il pleut.

Et pour conclure, êtes-vous satisfaite de ce composteur ?

Je trouve qu'il remplit parfaitement sa fonction. Il me permet d'alléger ma poubelle et d'obtenir facilement du compost pour mon jardin. Composter ses déchets, c'est à la portée de tous et c'est un moyen simple de faire un geste pour l'environnement !

Pour obtenir gratuitement un composteur, contactez le service Environnement de la Communauté de communes

au 05.49.89.39.69 ou environnement@valleesduclain.fr

Infos utiles



Les comptes-rendus des Conseils communautaires sont disponibles et consultables sur le site. Retrouvez toute l'actualité de la Communauté de communes des Vallées du Clain :

www.valleesduclain.fr

Communauté de communes des Vallées du Clain

25 route de Nieuil - 86340 La Villedieu-du-Clain

Accueil du public : du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h

Tél. 05 49 89 02 89 - Fax : 05 49 56 35 17

accueil@valleesduclain.fr

www.valleesduclain.fr

Service gestion des déchets ménagers / déchèteries

Tél. 05 49 89 39 69 - environnement@valleesduclain.fr

La Passerelle - Salle de spectacle

1, rue du Stade - 86 340 Nouaillé-Maupertuis

passerelle@valleesduclain.fr

www.passerelle86.fr

Accueil de loisirs de l'Anjouinière

ZA de l'Anjouinière - 86370 Vivonne

Tél. 05 49 43 78 85

alshvivonne@valleesduclain.fr

